

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE  
MRC DE PAPINEAU  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
16 NOVEMBRE 2021  
PROCÈS-VERBAL**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 16 novembre 2021 au 378 C, rue Papineau (Centre communautaire) à 19h00.

**Ordre du jour :**

**1. Administration**

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions et demandes du public
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires
- 1.7. Nomination d'une mairesse suppléante
- 1.8. Autorisation de signature des documents et des effets bancaires relatifs à l'administration municipale
- 1.9. Calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2022
- 1.10. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 octobre 2021
- 1.11. Attribution d'un contrat de services juridiques à Deveau Avocats pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022
- 1.12. Avis de motion et présentation d'un projet de règlement: règlement 2021-015 sur les taxes et les compensations 2022
- 1.13. Avis de motion et présentation : règlement SQ 21-001 concernant le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec
- 1.14. Avis de motion et présentation : règlement SQ 21-002 concernant la sécurité, la paix et l'ordre et applicable par la Sûreté du Québec
- 1.15. Avis de motion et présentation : règlement SQ 21-003 concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec
- 1.16. Avis de motion et présentation : règlement SQ 21-004 concernant le colportage et applicable par la Sûreté du Québec
- 1.17. Avis de motion et présentation : règlement SQ 21-005 concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec
- 1.18. Avis de motion et présentation : règlement SQ 21-006 concernant l'utilisation extérieure de l'eau de l'aqueduc public et applicable par la Sûreté du Québec
- 1.19. Avis de motion et présentation : règlement SQ 21-007 concernant les systèmes d'alarme et applicable par la Sûreté du Québec
- 1.20. Fédération québécoise des municipalités : adhésion 2022
- 1.21. Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes
- 1.22. Modification des résolutions 2021-02-052/ 2021-10-423 / 2021-09-388 / 2021-09-387 / 2021-02-045 / 2021-02-065 pour indiquer que ces dépenses sont admissibles à la Taxe sur l'essence Canada Québec (TECQ)
- 1.23. Modification de la résolution 2021-04-170

**2. Finances**

- 2.1. Adoption des déboursés du mois d'octobre 2021
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 31 octobre 2021
- 2.3. SERVITECH : autorisation de paiement pour honoraires professionnels pour la tenue à jour des rôles d'évaluation
- 2.4. DEVEAU : autorisation de paiements pour honoraires professionnels
- 2.5. Office d'Habitation de l'Outaouais : acceptation du budget révisé 2021
- 2.6. Mutuelle des municipalités du Québec : renouvellement de la police d'assurance responsabilités et automobiles pour 2022
- 2.7. MRC de Papineau : autorisation de paiement de facture pour la formation de pompier
- 2.8. Gauthier et Vincent Arpentiers-géomètres Inc. : autorisation de paiement

**3. Ressources humaines**

- 3.1. Confirmation d'emploi du directeur du service des travaux publics

- 3.2. Rassemblement de fin d'année et reconnaissances d'employés et d'élus sortants
- 3.3. Recrutement d'un gestionnaire de projet en ingénierie pour un contrat de 2 ans
- 4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments**
  - 4.1. Autorisation d'achat de pièces d'aqueduc pour l'inventaire
- 5. Sécurité civile et incendie**
  - 5.1. Statistique octobre 2021 du service de sécurité incendie
- 6. Urbanisme et gestion du territoire**
  - 6.1. Dépôt des statistiques mensuelles sur l'émission des permis et certificats
- 7. Environnement**
  - 7.1. Dépôt des statistiques mensuelles sur les matières résiduelles
  - 7.2. Autorisation d'achat de bacs pour matière résiduelle
- 8. Loisirs, culture, famille**
  - 8.1. Dépôt des statistiques mensuelles à la bibliothèque
  - 8.2. Terrain de soccer : autorisation de dépense pour entretien de fin d'année
- 9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance**
  - 9.1. Varia
  - 9.2. Questions et demandes du public
  - 9.3. Levée de la séance

## **1. ADMINISTRATION**

---

### **1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE**

- Remerciement de la part du nouveau conseil municipal pour la participation de la population à ce premier conseil municipal
- Succès du Salon de Noël
- Noël des enfants le 5 décembre
- Bienvenue chez vous

### **1.2 APPEL NOMINAL**

**À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :**

Monsieur Paul-André David, maire  
 Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1  
 Monsieur le conseiller Christian Proulx, siège no 2  
 Madame la conseillère Francine Dutrisac, siège no 3  
 Monsieur le conseiller Robert Desbiens, siège no 4  
 Madame la conseillère Béatrice Cardin, siège no 5  
 Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, siège no 6

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joanisse était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Paul-André David.

### **1.3 2021-11-439 OUVERTURE DE SÉANCE**

Monsieur le Maire, Paul-André David constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h00 devant 24 personnes.

### **1.4 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC**

- **Élection du 7 novembre : la liste officielle qui a été distribuée. Que réservez-vous à monsieur Proulx qui n'était pas dans votre équipe?**
- **Réunion du mois d'octobre. Décision de communiquer avec l'archidiocèse.**

- **Félicitations pour votre élection à tous.**
- **Résidente chemin Servant sur le projet de réaménagement des terrains. Se demande ce qui se passera avec le chemin Servant.**
- **Quand aurons-nous connaissance des décisions sur ce dossier.**
- **Passeport vaccinal nécessaire? Le passeport vaccinal ne peut être exigé lorsqu'il s'agit d'exercer un droit démocratique. Il y a obligation de respecter les mesures sanitaires en place uniquement.**

**1.5                    2021-11-440    ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.6                    2021-11-441    DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Mesdames Francine Dutrisac et Béatrice Cardin et Messieurs Paul-André David, Jean-Yves Carrière et Michel Leblanc ont déposé leurs déclarations d'intérêts pécuniaires conformément à la Loi sur les élections et les référendums.

**1.7                    2021-11-442    NOMINATION D'UNE MAIRESSE SUPPLÉANTE**

ATTENDU            le scrutin municipal du 7 novembre 2021 et la nouvelle composition du conseil municipal;

ATTENDU            qu'en vertu de l'article 116 du Code municipal du Québec, le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers maire suppléant;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Christian Proulx

Que ce Conseil nomme madame Béatrice Cardin à titre de mairesse suppléante de la Municipalité de Papineauville.

Que la mairesse suppléante, madame Béatrice Cardin soit et est autorisée à remplacer le Maire, monsieur Paul-André David au Conseil des maires de la MRC Papineau en cas d'absence ou en toute autre occasion lorsque requis.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.8                    2021-11-443    AUTORISATION DE SIGNATURE DES DOCUMENTS ET DES EFFETS BANCAIRES RELATIFS À L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**

ATTENDU            les changements survenus à la suite des élections municipales 2021;

ATTENDU            qu'il y a lieu de procéder au changement des signataires autorisés;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil autorise Monsieur Paul-André David, maire ou Madame Béatrice Cardin mairesse suppléante ainsi que Madame Martine Joanisse directrice générale et greffière-trésorière, ou Madame Hélène Bélanger directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, deux signatures requises en tout temps, à signer tous les documents relatifs à l'administration de la municipalité incluant les effets bancaires.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.9 2021-11-444 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2022**

Considérant l'article 148 du Code municipal du Québec établissant l'obligation par les municipalités d'établir, par résolution, avant le début de chaque année civile, un calendrier des séances ordinaires en fixant le jour et l'heure du début de chaque séance;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil adopte le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022 qui se tiendront le mardi.

18 janvier 19h00	8 février 14h00	8 mars 19h00
12 avril 14h00	10 mai 19h00	14 juin 14h00
5 juillet 19h00	9 août 19h00	13 septembre 19h00
11 octobre 14h00	8 novembre 19h00	13 décembre 19h00

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.10 2021-11-445 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 OCTOBRE 2021**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 5 octobre 2021.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.11 2021-11-446 ATTRIBUTION D'UN CONTRAT DE SERVICES JURIDIQUES À DEVEAU AVOCATS POUR LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022**

ATTENDU qu'en prévision de sa prochaine année budgétaire, la Municipalité de Papineauville a accepté l'offre de services juridiques du cabinet Deveau Avocats – Outaouais afin de répondre à ses besoins en cette matière;

ATTENDU l'offre de services du 13 octobre 2021 préparée à cette fin par Deveau Avocats – Outaouais;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil retienne l'offre de services juridiques soumise par Deveau Avocats – Outaouais, laquelle se décrit comme suit :

- **Service offert** : Consultation téléphonique, à nombre d'heures illimité;
- **Personnes autorisées à consulter** : Le maire, la directrice générale, l'inspecteur en bâtiment et en environnement;
- **Durée du contrat** : 1 an, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022;
- **Coût forfaitaire** : 750 \$ par année, taxes en sus;
- **Pour tous les autres mandats demandés** : Taux horaire de 205 \$ de l'heure;

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.12 2021-11-447 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT: RÈGLEMENT 2021-015 SUR LES TAXES ET COMPENSATIONS 2022**

Monsieur le conseiller Michel Leblanc

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2021-015 relatif aux taxes et compensations 2022.
- Dépose le projet de règlement intitulé règlement 2021-015 relatif aux taxes et compensations 2022.

**1.13 2021-11-448 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT SQ 21-001 CONCERNANT LE STATIONNEMENT ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Madame la conseillère Francine Dutrisac, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement SQ 21-001 concernant le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec
- Dépose le projet de règlement intitulé le règlement SQ 21-001 concernant le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec.

**1.14 2021-11-449 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT SQ 21-002 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Monsieur le conseiller Michel Leblanc, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement SQ 21-002 concernant la sécurité, la paix et l'ordre et applicable par la Sûreté du Québec
- Dépose le projet de règlement intitulé règlement SQ 21-002 concernant la sécurité, la paix et l'ordre et applicable par la Sûreté du Québec

**1.15 2021-11-450 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT SQ 21-003 CONCERNANT LES NUISANCES ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Madame la conseillère Béatrice Cardin par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement SQ 21-003 concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec.
- Dépose le projet de règlement intitulé règlement SQ 21-003 concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec.

**1.16 2021-11-451 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT SQ 21-004 CONCERNANT LE COLPORTAGE ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement SQ 21-004 concernant le colportage et applicable par la Sûreté du Québec.
- Dépose le projet de règlement intitulé le règlement SQ 21-004 concernant le colportage et applicable par la Sûreté du Québec.

**1.17 2021-11-452 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT SQ 21-005 CONCERNANT LES ANIMAUX ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Monsieur le conseiller Michel Leblanc, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement SQ 21-005 concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec.
- Dépose le projet de règlement intitulé le règlement SQ 21-005 concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec.

**1.18 2021-11-453 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT SQ 21-006 CONCERNANT L'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU DE L'AQUEDUC PUBLIC ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Monsieur le conseiller Christian Proulx, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement SQ 21-006 concernant l'utilisation extérieure de l'eau de l'aqueduc et applicable par la Sûreté du Québec.
- Dépose le projet de règlement intitulé règlement SQ 21-006 concernant l'utilisation extérieure de l'eau de l'aqueduc et applicable par la Sûreté du Québec.

**1.19 2021-11-454 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT SQ 21-007 CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ALARME ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Madame la conseillère Francine Dutrisac, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement SQ 21-007 concernant les systèmes d'alarme et applicable par la Sûreté du Québec.
- Dépose le projet de règlement intitulé le règlement SQ 21-007 concernant les systèmes d'alarme et applicable par la Sûreté du Québec.

**1.20 2021-11-455 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS : ADHÉSION 2022**

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au renouvellement de la cotisation municipale à la Fédération Québécoise des municipalités;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 2 970.75 \$ taxes incluses à la Fédération Québécoise des municipalités en paiement de la cotisation 2022 et que les sommes soient prévues au budget 2022.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 11000 494 : Associations, cotisations et abonnements.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.21 2021-11-456 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

ATTENDU que la municipalité de Papineauville peut autoriser la fermeture de l'administration municipale durant la période des fêtes;

ATTENDU les congés fériés relatifs à la période des fêtes;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise la fermeture des bureaux administratifs de la municipalité de Papineauville du 20 décembre 2021 au 3 janvier 2022 inclusivement.

Que les journées non couvertes par les jours fériés durant la période mentionnée ci-haut soient aux frais des employés concernés. De plus, les banques de temps (vacances, mobiles, heures supplémentaires) de chaque employé cols blancs et cols bleus seront réduites en conséquence.

Que la direction générale soit et est mandatée à prendre les moyens adéquats afin d'informer la population ainsi que les partenaires locaux.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.22 2021-11-457 MODIFICATION DES RÉSOLUTIONS 2021-02-052/ 2021-10-423 / 2021-09-388 / 2021-09-387 / 2021-02-045 / 2020-12-554 / 2020-02-089 POUR INDIQUER QUE CES DÉPENSES SONT ADMISSIBLES À LA TAXE SUR L'ESSENCE CANADA QUÉBEC (TECQ)**

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la résolution 2021-02-052 pour indiquer que la dépense est admissible à la TECQ 2019-2023 et que les sommes soient retournées dans le fond affecté égout.;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la résolution 2021-10-423 pour indiquer que la dépense est admissible à la TECQ 2019-2023;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la résolution 2021-09-388 pour indiquer que la dépense est admissible à la TECQ 2019-2023 et que les fonds seront puisés à même le poste budgétaire 23 04003 000 : Chemins, rues, routes et trottoirs;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la résolution 2021-09-387 pour indiquer que la dépense est admissible à la TECQ 2019-2023;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la résolution 2021-02-045 pour indiquer que la dépense est admissible à la TECQ 2019-2023 et que les sommes soient retournées dans le surplus accumulé non affecté.;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la résolution 2020-12-554 pour indiquer que la dépense est admissible à la TECQ 2019-2023 et que les sommes soient retournées dans le fond affecté égout.;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la résolution 2020-02-089 pour indiquer que la dépense est admissible à la TECQ 2019-2023 et que les sommes soient retournées dans le fond affecté égout.;

ATTENDU la recommandation de la responsable des finances.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation de la responsable des finances, modifie les résolutions 2021-02-052, 2021-10-423, 2021-09-388, 2021-09-387, 2021-02-045, 2020-12-554 et 2020-02-089 pour indiquer que la dépense est admissible à la Taxe sur l'Essence Canada Québec 2019-2023.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.23                    2021-11-458    MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2021-04-170**

ATTENDU            l'adoption de la résolution 2021-04-170 pour l'achat d'un établi pour le garage municipal;

ATTENDU            qu'il y a lieu de modifier ladite résolution pour indiquer que les sommes seront prises à même le surplus accumulé non affecté;

ATTENDU            la recommandation de la responsable des finances.

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil, sur recommandation de la responsable des finances, modifie la résolution 2021-04-170 et qu'il soit indiqué que les sommes seront prises à même le surplus accumulé non affecté.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 04000 000 : Garage municipal.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.                    FINANCES**

---

**Monsieur Christian Proulx se retire de la table des délibérations. Il ne prend part ni aux discussions ni au vote de la prochaine résolution. Le quorum est maintenu.**

**2.1                    2021-11-459    ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'OCTOBRE 2021**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 31 octobre 2021 pour un montant total de 16 250.68 \$ comprenant les chèques numéros 14267 à 14286.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 31 octobre 2021 au montant de 109 276.68 \$ comprenant les dépôts directs numéros 503042 à 503086.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 31 octobre 2021 au montant de 72 143.58 \$ comprenant les prélèvements numéros 5678 à 5735.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au 31 octobre 2021 au montant de 284 578.04 \$.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 74 402.91 \$ jusqu'au 31 octobre 2021.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**



Monsieur Christian Proulx reprend sa place à la table des délibérations. Il prend de nouveau part aux discussions.

**2.2 2021-11-460 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 OCTOBRE 2021**

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 31 octobre 2021 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte le dépôt et adopte l'état des activités de fonctionnement (83.92%) et d'investissement au 31 octobre 2021.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.3 2021-11-461 SERVITECH : AUTORISATION DE PAIEMENT POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA TENUE À JOUR DES RÔLES D'ÉVALUATION**

ATTENDU la réception de la facture 39838 du 30 septembre 2021 pour honoraires professionnels pour la tenue à jour des rôles d'évaluation pour la période du 23 juin 2021 au 27 septembre 2021;

ATTENDU que les sommes ont été prévus au budget et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Christian Proulx

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 17 450.41 \$ taxes incluses en paiement de la facture 39838 de la firme Servitech pour la tenue à jour des rôles d'évaluation.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 15000 417 : Évaluation municipale.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.4 2021-11-462 DEVEAU AVOCATS : AUTORISATION DE PAIEMENT POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS**

ATTENDU la réception des factures 16456, 16457, 16458 et 16459 de la firme Deveau Avocats pour honoraires professionnels;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise le paiement des factures suivantes de la firme Deveau pour honoraires professionnels :

16456	1520.17 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0001
16457	141.42 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0010
16458	212.99 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0011
16459	353.55 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0012

Une dépense et un déboursé de 2228.13 \$ taxes incluses sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.5                    2021-11-463    OFFICE D'HABITATION DE L'OUTAOUAIS : ACCEPTATION DU BUDGET RÉVISÉ AU 28 OCTOBRE 2021**

ATTENDU            la réception de la révision budgétaire du 28 octobre 2021 de l'Office d'Habitation de l'Outaouais

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil accepte la révision budgétaire du 28 octobre 2021 pour l'Office d'Habitation de l'Outaouais et l'ensemble immobilier de Papineauville.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.6                    2021-11-464    MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC : RENOUELEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉS ET AUTOMOBILES POUR 2022**

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil autorise le renouvellement 2022 de notre assurance responsabilités et automobiles auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec pour une prime totale de 73 548.84 \$.

Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Que cette dépense soit imputée aux postes budgétaires relatifs aux différents emplacements.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**2.7                    2021-11-465    MRC DE PAPINEAU : AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE POUR LA FORMATION DE POMPIER**

ATTENDU            la réception de la facture 204150 de la MRC Papineau pour la formation des pompiers et la recommandation du directeur du service de sécurité incendie;

ATTENDU            que les sommes ont été prévues au budget 2022 et la recommandation du directeur du service des incendies;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur du service incendie autorise une dépense et un déboursé de 3399.53\$ taxes incluses en paiement de la facture 204150 de la MRC de Papineau pour la formation d'un pompier.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 454 : Formation.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.8                    2021-11-466    GAUTHIER ET VINCENT ARPENTEURS-GÉOMÈTRES INC : AUTORISATION DE PAIEMENT**

ATTENDU            la réception de la facture du 11 novembre 2021 de la firme Gauthier et Vincent arpenteurs-géomètres Inc. pour les opérations cadastrales en lien avec le site du dépôt à neige et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale autorise une dépense et un déboursé de 5597.50\$ taxes incluses en paiement de la facture du 11 novembre 2021 firme Gauthier et Vincent arpenteurs-géomètres Inc.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 0400 823 : dépôt à neige

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**3.                    RESSOURCES HUMAINES**

---

**3.1                    2021-11-467    CONFIRMATION D'EMPLOI DU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU            l'adoption de la résolution 2020-11-485 autorisant une période d'essai de 12 mois à titre de directeur des travaux publics pour monsieur Patrick Perreault;

ATTENDU            que ce dernier a pu démontrer ses compétences et sa capacité à occuper ce poste et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Christian Proulx

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale confirme que monsieur Patrick Perreault rencontre les attentes du poste et le confirme dans son emploi de directeur du service des travaux publics.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**3.2                    2021-11-468    RASSEMBLEMENT DE FIN D'ANNÉE ET RECONNAISSANCE D'EMPLOYÉS ET D'ÉLUS SORTANTS**

ATTENDU            qu'il y a lieu de reconnaître la contribution des anciens élus et des employés municipaux à la qualité de vie des citoyennes et citoyens de Papineauville;

ATTENDU            qu'un rassemblement de fin d'année est prévu le 3 décembre 2021;

ATTENDU            la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, permet l'organisation de son rassemblement de fin d'année pour le personnel, les élus et les pompiers le 3 décembre 2021. Un budget maximal de 6000\$ est autorisé à cette fin.

Lors de cette rencontre, seront reconnus les élus et employés suivants :

- Justin Blouin : 35 ans au service de sécurité incendie

- Christian Beauchamp : 16 ans au service des citoyens
- Serge Brazeau : 15 ans au service des travaux publics
- Mathieu Côté : 15 ans au service des travaux publics
- Yves Colle : 15 ans au service de sécurité incendie
- Alain Clément : 14.5 ans au service des citoyens
- Paul Gagnon : 12 ans au service des citoyens
- Laurent Clément : 12 ans au service des citoyens
- Daniel Malo : 4 ans au service des citoyens

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 11000 493 : Réception.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles si requis.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **3.3 2021-11-469 RECRUTEMENT D'UN GESTIONNAIRE DE PROJET EN INGÉNIERIE POUR UN CONTRAT DE 2 ANS**

ATTENDU que des dossiers de première importance pour le développement de la municipalité devront être menés à terme et qu'il y a lieu de procéder à l'embauche d'un gestionnaire de projet contractuel en ingénierie;

ATTENDU la recommandation de la direction générale et du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil mandate la direction générale à lancer un processus de recrutement pour combler un poste de gestionnaire de projet en ingénierie contractuel.

Attendu que cette embauche devra faire l'objet d'une résolution et que les sommes devront être prévues à la masse salariale 2022.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT**

---

### **4.1 2021-11-470 AUTORISATION D'ACHAT DE PIÈCES D'AQUEDUC POUR L'INVENTAIRE**

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à l'acquisition de pièces d'inventaire pour l'aqueduc et la réception d'une soumission de la compagnie Huot;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget et la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil accepte la soumission 1142248 de la compagnie Huot au montant de 3360.72\$ taxes incluses ou non pour l'achat de pièces d'aqueduc pour l'inventaire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41300 641 : pièces, accessoires, petits outils.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## 5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

### 5.1 2021-11-471 STATISTIQUE OCTOBRE 2021 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le service des incendies est intervenu sur 10 évènements en octobre : alarme incendie (1), désincarcération (6), incendie (2), entraide (1).

## 6. URBANISME

### 6.1 2021-11-472 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Permis et certificats	OCTOBRE 2021
Rénovation	1
Renouvellement	1
Abattage d'arbres	4
Démolition	1
Bâtiment complémentaire	5
Piscine	-
Installation septique	4
Nouvelle construction	-
Branchement	-
Agrandissement	1
Animaux	4
Galerie et clôture	-
Remblai-déblai	1
Bande riveraine	1
Usage	-
Garde de poules	-
Mur de soutènement	-
Captage des eaux	-
Certificat d'occupation	3
Lotissement	-
Affichage	1

## 7. ENVIRONNEMENT

### 7.1 2021-11-473 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES SUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN DATE DU 31 OCTOBRE 2021

Période	Déchets						Recyclage						Compostage					
	2021		2020		2019		2021		2020		2019		2021		2020		2019	
	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés
Janvier	41,92	58%	34,24	47%	41,36	48%	20,24	28%	27,25	38%	32,26	37%	10,41	14%	10,66	15%	12,62	15%
Février	42,00	60%	43,52	64%	41,83	62%	20,18	29%	20,02	29%	17,67	26%	8,16	12%	4,96	7%	8,08	12%
Mars	48,01	58%	43,72	58%	42,98	56%	24,51	29%	23,75	31%	23,44	31%	10,75	13%	8,55	11%	10,37	14%
Avril	72,74	65%	64,08	51%	83,66	65%	21,74	19%	44,72	35%	36,87	29%	17,28	15%	17,22	14%	7,73	6%
Mai	46,68	61%	58,58	61%	65,74	60%	21,46	28%	21,71	23%	26,42	24%	7,98	10%	15,06	16%	17,67	16%
Juin	77,28	69%	44,09	56%	47,21	60%	22,24	20%	25,30	32%	18,88	24%	12,87	11%	9,23	12%	12,93	16%
Juillet	56,56	54%	47,05	58%	51,83	53%	33,93	32%	21,43	27%	33,81	35%	14,43	14%	12,15	15%	11,34	12%
Août	70,69	67%	45,26	52%	42,93	55%	19,55	19%	21,19	25%	23,65	30%	15,28	14%	19,81	23%	11,83	15%
Septembre	58,25	59%	72,80	65%	53,32	58%	21,99	22%	24,57	22%	24,97	27%	18,80	19%	15,39	14%	13,82	15%
Octobre	50,05	72%	63,58	55%	69,31	64%	19,93	28%	37,95	33%	23,96	22%	0,00	0%	14,99	13%	15,85	14%
Totaux	564,18	62%	516,92	57%	540,17	58%	225,77	25%	267,89	29%	261,93	28%	115,96	13%	128,02	14%	122,24	13%

**7.2 2021-11-474 AUTORISATION D'ACHAT BACS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES**

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à l'achat de bacs pour matières résiduelles et la réception d'une soumission de la compagnie USD Loubac;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, accepte la soumission 113552 de la compagnie USD Loubac pour l'achat de bacs à ordures, recyclage et compost.

Qu'une dépense et un déboursé de 19,110.80 \$ taxes et transport inclus soient autorisés cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 45113 446 : Bacs d'ordures et recyclage et 02 45114 446 : Bacs de compost.

Qu'un transfert du fonds affectés environnement soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

La résolution 2021-08-338 est par les présentes abrogée.

Que le comité consultatif en environnement soit mandaté à revoir la réglementation particulièrement en matière de contenant pour prendre en compte le nouveau type de bâtiment à multi logement qui se construit actuellement.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE**

---

**8.1 2021-11-475 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Statistiques octobre 2021 bibliothèque	
Abonnements actifs	349
Prêt de livres numériques	39
Prêt régulier	358
Prêt instruments de musique	-
Potager	1
Jours d'ouverture	16

**8.2 2021-11-476 TERRAIN DE SOCCER : AUTORISATION DE DÉPENSE POUR ENTRETIEN**

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux d'amélioration à la pelouse du terrain de soccer et qu'une soumission de la compagnie Paysagement Rossignol au montant de 3809.20\$ plus taxes a été reçue à cet effet ;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2021 ;

ATTENDU la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise une dépense et un déboursé de 3809.20\$ plus taxes à la compagnie Paysagement Rossignol pour des travaux de gazon sur le terrain de soccer.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire : 02 70151 522 Entretien

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC, LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

### **9.1 VARIA**

### **9.2 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC**

- **2.8 Paiement de facture pourquoi : dossier d'opération cadastrale**
- **3.3 Gestionnaire de projet pourquoi : pour le dépôt à neige et l'usine des eaux usées.**
- **1.12 à 1.19 tous adoptés à une séance subséquente, précision**
- **1.23 plus de détails par les élus dans les résolutions est demandé**
- **Aurons-nous éventuellement la distribution des rôles pour les élus.**
- **Les représentants seront nommés à la séance de décembre.**
- **Règlement sur le stationnement**

### **9.3 2021-11-477 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que cette séance soit levée à 20h20.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### **RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS**

Je soussignée, Martine Joannis, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 16 novembre 2021.

Martine Joannis  
Directrice générale et greffière-trésorière

#### **SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE**

« Je soussigné, Paul-André David, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 16 novembre 2021.

Paul-André David  
Maire